



LIGUE DE FOOTBALL DE LAGUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caribéenne de Football Membre de la CONCACAF

Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98

Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 25 Août 2026 : Début de la séance 19H45

ORDRE DU JOUR :

- 1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT
- 2- VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 18 AOÛT 2026
- 3- REGLEMENT DES LICENCES CLUBS ENGAGES DANS LES COMPETITIONS CONCACAF
- 4- COMMISSIONS DE LA LFG : NOUVEAUX MEMBRES
- 5- CALENDRIERS SPORTIFS 2025-2026 CHAMPIONNAT REGIONAL 3
- 6- ORGANISATION DE LA COUPE CCOG
- 7- DEPLACEMENT SELECTION SENIOR : MISE EN PLACE DE MEMBRES INTERIMAIRES
- 8- MISE A JOUR DES FICHES DE POSTE EMPLOIS LFG ET ENTRETIENS ANNUELS D'EVALUATION
- 9- FORMATION INITIAL ARBITRAGE (FIA) : FORMATION PAYANTE

Présents :

Steven CAROUPANAPOULLE; Andral CHALOT; Muriel HIGHT; Teed GASPARD; Bernadin MONIMONFOU; Faufé DJABA; Judes AGATHON; Guy Grégory PRÉVOT; Muriel ICARÉ-NOUREL ; Florentin POPIEUL; Roberto EUGENE; Patrick JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ;

Absents Excusés :

Franck JACQUET ; Yasmina MERILLE; Sandrine ASDRUBAL

Absents :

Désiré Harold KAKAÏ; Rollin BELLONY ; Yannick MARIEMA-HORTH;

1- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- Le départ de la sélection est prévu le 22 septembre 2026, avec un transit par Paramaribo, pour une arrivée à Belize le 23 septembre 2026. Le premier match de la compétition se déroulera le 26 septembre 2026 à 15h00 face à la sélection de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Le retour de la délégation est prévu au départ de Belize le 7 octobre 2026.

2- VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 18 AOUT 2026

Après échange et discussion.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le procès-verbal du comité directeur du 18 août 2026.

3- REGLEMENT DES LICENCES CLUBS ENGAGES DANS LES COMPETITIONS CONCACAF

Présentation effectuée par M. Andral CHALOT, Secrétaire Général Adjoint.

Après échanges et discussions, les membres du Comité Directeur prennent acte de la présentation du projet de règlement des licences des clubs engagés dans les compétitions de la CONCACAF. Les principales dispositions, les critères d'éligibilité ainsi que les obligations administratives, sportives, financières et infrastructurelles applicables aux clubs concernés sont examinés.

Considérant la nécessité de se conformer aux exigences de la CONCACAF et de renforcer la structuration des clubs susceptibles de participer aux compétitions internationales, le Comité Directeur doit se prononcer sur l'adoption du règlement des licences clubs CONCACAF.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE d'adopter le règlement des licences des clubs engagés dans les compétitions de la CONCACAF, avec effet à compter de la saison 2026-2027.

Le règlement sera diffusé à l'ensemble des clubs affiliés et publié sur les supports officiels de la Ligue de Football de la Guyane.

4- COMMISSIONS DE LA LFG : NOUVEAUX MEMBRES

Présentation effectuée par le Secrétaire Général Adjoint.

Après échange et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

À la majorité des membres présents,

DÉCIDE de valider les nouveaux membres de commissions comme suit :

- Commission Régionale de l'Arbitrage : **Nicolas APAGUI**.
- Commission Régionale Sportive des Litiges et Contentieux: **Pierre LAMBRE** .

- Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage: **Nicolas APAGUI**
- Commission Régionale de Discipline et de l'Éthique: **Nicolas APAGUI**
- Commission Régionale Médicale: **Alexandre LACHARTRE**
- Département Futsal: **Fernando RODRIGUEZ DAGAMA**

Monsieur Andral CHALOT n'a pas pris part aux échanges et aux votes pour le candidat Monsieur Pierre LAMBRE.
Monsieur Bernadin MONIMONFOU n'a pas pris part aux échanges et aux votes pour le candidat Nicolas APAGUI.

5- CALENDRIERS SPORTIFS 2025-2026 CHAMPIONNAT REGIONAL 3

Présentation effectuée par Teed GASPARD 1^{er} Vice-Président. Il est rappelé qu'aucune remarque ni observation n'a été transmise par les clubs à la suite de la diffusion du projet de calendrier. Quelques ajustements ont néanmoins été apportés par les membres de la Commission Régionale de l'Organisation des Compétitions (CROC) afin d'assurer une meilleure cohérence de la programmation sportive.

Après échange et discussions.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider le calendrier définitif du Championnat Régional 3 pour la saison 2025-2026, tel que présenté par la CROC. Le calendrier validé sera diffusé aux clubs concernés et publié sur les supports officiels de la Ligue de Football de la Guyane.

6- ORGANISATION DE LA COUPE CCOG

Présentation effectuée par Teed GASPARD et Florentin POPIEUL respectivement 1^{er} vice-président et secrétaire général adjoint de la LFG.

Après échange et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de transmettre un courrier officiel au Président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) afin de réaffirmer la volonté de la Ligue de Football de la Guyane de voir renouvelée l'organisation de cette compétition, eu égard à son importance dans le développement du football sur le territoire de l'Ouest guyanais et au renforcement des échanges entre les clubs concernés. Le Comité Directeur mandate le Président de la Ligue pour engager les démarches nécessaires et poursuivre les échanges avec la CCOG en vue de la relance de cette compétition dans les meilleurs délais.

7- DEPLACEMENT SELECTION SENIOR : MISE EN PLACE DE MEMBRES INTERIMAIRES

Présentation effectuée par Florentin POPIEUL le Secrétaire Général Adjoint et Team Manager.

Il informe les membres du Comité Directeur de la nécessité de renforcer provisoirement l'encadrement technique et administratif de la sélection dans le cadre de sa participation aux prochaines échéances internationales.

À ce titre, il est proposé d'intégrer les personnes suivantes au sein du staff :

M. Laurent VILTARD, en qualité de Sélectionneur adjoint ;

M. Franck HILDEVERT, en qualité de Préparateur physique ;

M. Robert DANGLADES, en qualité d'Entraîneur des gardiens de but.

Par ailleurs, il est précisé qu'un responsable Marketing et Communication devra également être désigné afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de la CONCACAF relatives à l'organisation et à l'encadrement des sélections nationales engagées dans ses compétitions.

Après échange et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

À la majorité des membres présents,

DÉCIDE de valider l'intégration de ces nouveaux membres dans la composition provisoire du staff.

8- MISE A JOUR DES FICHES DE POSTE EMPLOIS LFG ET ENTRETIENS ANNUELS D'EVALUATION

Le Président informe les membres du Comité Directeur de l'achèvement des travaux de révision et de mise à jour des fiches de poste des salariés de la Ligue de Football de la Guyane. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement en ressources humaines assuré par le cabinet LP Consulting, visant à renforcer la structuration de l'organisation et à assurer une meilleure adéquation entre les missions confiées et les fonctions exercées.

Il est également précisé que les entretiens annuels d'évaluation seront organisés entre les mois de novembre et décembre 2026, conformément aux recommandations formulées dans le cadre de cet accompagnement RH.

Après échange et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de valider la mise à jour des fiches de poste pour les emplois LFG et la mise en place des entretiens annuels d'évaluation.

MANDATE le Président et les services administratifs compétents afin de procéder à la notification des nouvelles fiches de poste aux salariés concernés et à l'organisation des entretiens annuels dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

9- FORMATION INITIAL ARBITRAGE (FIA) : FORMATION PAYANTE

Grégory PREVÔT et Muriel HIGHT le représentant des arbitres et la présidente de la CRA présentent les enjeux liés au développement de l'arbitrage en Guyane ainsi que la nécessité de renforcer les moyens consacrés à la formation des futurs arbitres. Dans ce cadre, ils proposent la mise en place d'une Formation Initiale à l'Arbitrage (FIA) payante, destinée à contribuer au financement de l'organisation des sessions de formation et des ressources pédagogiques nécessaires.

Après échange et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

À la majorité des membres présents,

DÉCIDE de valider le principe de la mise en place d'une Formation Initiale à l'Arbitrage (FIA) payante.

Le Comité Directeur précise que les modalités d'application, les conditions de prise en charge éventuelle ainsi que le

montant de la participation financière demandée aux candidats feront l'objet d'une étude complémentaire et seront soumis ultérieurement à son approbation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève le 26/08/2026 à 01h00.

Le Secrétaire Générale Adjoint

Andral CHALOT



Le Président

Steven CAROUPANAPOULLE

